

INFO SARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHÉVERRY

L'impact de la crise mondiale de COVID 19 a pesé lourdement sur le travail des auteurs, le fonctionnement de la SARTEC, tout comme sur l'ensemble de notre industrie. Afin de freiner la propagation du virus, rappelons que le premier ministre du Québec déclarait en mars l'état d'urgence sanitaire et la fermeture des écoles, des garderies et des commerces jugés non essentiels, comme les restaurants, mais aussi de la plupart des tournages. La SARTEC s'est rapidement convertie au télétravail afin de maintenir ses services aux auteurs et éviter toute accumulation de dossiers. Loin de mettre la pédale sur le frein, la direction générale et tous les employés ont plutôt redoublé d'ardeur.

Documenter l'impact de cette crise auprès des instances publiques s'est avérée crucial pour permettre à plusieurs auteurs de recevoir des redevances tout en touchant la prestation canadienne d'urgence (PCU). Un fonds d'urgence de la Fondation des artistes visant à aider ceux aux prises avec de graves difficultés financières dues à cette crise a aussi été accessible aux auteurs de la SARTEC.

Le confinement est par ailleurs survenu alors que notre édifice était en pleins travaux majeurs, lesquels ont évidemment dû être interrompus, mais sont actuellement presque complétés. Je vous invite, une fois la crise chose du passé, à venir nous visiter. Votre nouvelle SARTEC est tout simplement magnifique.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2020

FINANCEMENT

L'horrible COVID-19 a aussi eu pour effet de mettre en lumière la contribution vitale de la culture à notre société et jusqu'à maintenant la réponse des gouvernements québécois et canadien a permis à bon nombre d'adaptateurs et de scénaristes de continuer à vivre de leur travail. Toutefois, nous sommes inquiets pour l'avenir de la production canadienne francophone et du

LA SARTEC S'EST RAPIDEMENT CONVERTIE AU TÉLÉTRAVAIL AFIN DE MAINTENIR SES SERVICES AUX AUTEURS ET ÉVITER TOUTE ACCUMULATION DE DOSSIERS.

doublage, tant au cinéma qu'à la télévision traditionnelle et numérique. Nous militons à ce sujet pour le renforcement de notre législation de radiodiffusion et de télécommunication. Notre marché en effondrement doit à tout prix se rééquilibrer avec de l'argent neuf.

SOMMAIRE

S

04 Ce n'est qu'un au revoir

AGA

05 Rapport de la directrice générale

08 Les chiffres

09 Le Fonds SARTEC

NOS MEMBRES À L'HONNEUR

11 Prix Jacques-Marcotte du meilleur scénario

12 Bourse SARTEC-Caisse de la Culture

13 Michelle Allen honorée au FCTMN

14 Autres honneurs

16 Hommage à la regrettée Diane Cailhier

DES NOUVELLES DE L'INTERNATIONAL

17 IAWG à Copenhagen ?

FORMATIONS ET ACTIVITÉS

19 Formations et mentorats

(Suite)

ACQUISITION ET RENOUELEMENT DE LICENCE

En février, nous sommes intervenus devant le CRTC au sujet de l'acquisition de la chaîne V (maintenant appelée Noovo) par Bell médias. Mais le renouvellement de la licence de la SRC devant le même CRTC a dû quant à lui être remis à 2021.

Par ailleurs, et ce le 14 octobre 2020, l'**AQTIS**, l'**ARRQ** et la **SARTEC** sont intervenues en défaveur de la demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) d'accorder aux télédiffuseurs des allègements réglementaires. Dans notre intervention conjointe, nous avons soutenu que la demande de l'ACR, qui affecterait indument la production et la diffusion d'émissions d'intérêt national de langue française n'était ni justifiée, ni raisonnable. Toutes nos interventions dans ces dossiers ont pour objectif la contribution des différents fonds à la production d'émissions d'intérêt national écrites en français (dramatiques, variétés et documentaires).

Par ailleurs cet automne, nous attendions avec impatience le dépôt du projet de loi C-10 modifiant la Loi sur la radiodiffusion, enfin divulgué le 3 novembre, avec plusieurs mois en retard en raison de la crise sanitaire. Nous avons à ce moment salué la proposition tant attendue qui obligerait plus clairement les entreprises diffusant des émissions en ligne à respecter la politique canadienne de radiodiffusion et à contribuer au système, que leurs activités soient en tout ou en partie au Canada. Mais ce projet de loi abandonnant certains principes fondamentaux, la **SARTEC** a demandé des modifications essentielles. Sans ces

améliorations, C-10 pourrait malheureusement faciliter la déréglementation d'entreprises canadiennes. Voilà le danger. La fin du volet francophone du Fonds Harold Greenberg, en septembre, a d'ailleurs été un violent rappel de la nécessité d'obliger les radiodiffuseurs à contribuer au système. Sans nouveaux leviers réglementaires, rien ne les y oblige. C'est pourquoi la **SARTEC** a demandé au gouvernement des amendements essentiels pour soutenir l'écriture et la production d'histoires en langue française et générer plus d'avantages culturels, sociaux et économiques au pays. Nous avons alors aussi milité afin que ce projet de Loi soit inscrit au discours du trône en septembre.

Avant la pandémie, plusieurs auteurs déploraient devoir confiner leur imaginaire afin de répondre à des contraintes de budgets. Nos budgets sont en effet trop souvent en deçà de ce qui se fait ailleurs et jusqu'à trois fois moindres que ceux du reste du Canada. C'est pourquoi les récits fantastiques, historiques, et de science-fiction, entre autres, voient peu le jour en français, et aussi pourquoi de plus en plus d'auteurs francophones bilingues se tournent vers l'anglais. À la télévision comme au cinéma, on performe avec peu, mais ce régime minceur a depuis longtemps atteint son extrême limite.

Par ailleurs, la pandémie ne fait pas de quartier au doublage non plus. Les films sortent moins en salle, passant très souvent directement au visionnement domestique, ce qui n'aide guère la survie de nos adaptateurs, le taux en salle de cinéma étant, dans notre entente collective, plus payant que celui de la télévision. Qui plus est, le doublage qui s'oriente directement vers la télévision (en streaming ou non) échappe plus facilement aux maisons de doublage du Québec que le doublage destiné aux salles de cinéma.

.....

**LES FILMS SORTENT
MOINS EN SALLE,
PASSANT TRÈS
SOUVENT DIRECTEMENT
AU VISIONNEMENT
DOMESTIQUE, CE QUI
N'AIDE GUÈRE LA
SURVIE DE NOS
ADAPTATEURS, LE
TAUX EN SALLE DE
CINÉMA ÉTANT, DANS
NOTRE ENTENTE
COLLECTIVE, PLUS
PAYANT QUE CELUI
DE LA TÉLÉVISION.**

.....

ACTIVITÉS DE PROMOTION DES AUTEURS

Malgré l'année de fou que nous traversons, la **SARTEC** s'est, comme toujours, efforcée de valoriser les auteurs et leur travail. Lors des Rendez-vous Québec Cinéma, la **SARTEC** a pour la première fois remis le prix Jacques-Marcotte pour le meilleur scénario francophone

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC
dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts des auteurs francophones dans le secteur audiovisuel (radio, télévision, cinéma et doublage sur tous les écrans) et est signataire d'ententes collectives notamment avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, l'ONF, l'ANDP et l'AQPM.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

PRÉSIDENT

Mathieu Plante

VICE-PRÉSIDENTE

Joanne Arseneau

TRESORIER

Luc Thériault

SECRÉTAIRE

Anita Rowan

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

**Alexandre Auger
Yvan Guay
Marie-Josée Ouellet
Louis-Martin Pepperall**

SECRÉTARIAT

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Stéphanie Hénault

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

**Roxanne Ouellet
Pauline Halpern**

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

TECHNICIENNE À LA GESTION DES ENTENTES COLLECTIVES

Valérie Malenfant

ADMINISTRATEUR

Rosilien Sénat Millette

COMMIS COMPTABLE

Jun Li

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Renée Levasseur

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Souad Moursli

COMMIS DE BUREAU

**Marie Carmel Philibert
Clarence Meloche Robitaille**

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS ET COORDONNATRICE À LA FORMATION CONTINUE

Isabelle Froment

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

CRÉATION W

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

assortie d'une bourse (**SARTEC et Caisse Desjardins de la Culture**). Un immense bravo aux gagnantes Myriam Verreault et Naomi Fontaine pour leur scénario *Kuessipan*, et un gros merci aux trois membres de notre jury : Nicole Bélanger, Jacques Drolet et Marie Vien.

D'autres bravos sont de mise : à l'auteur Frank Tremblay qui a gagné « Cours écrire ton court » avec son scénario *Les Montres*, à Guillaume Lambert qui a remporté la Bourse **SARTEC-Caisse Desjardins de la Culture** pour *L'âge adulte – saison 3* lors des Gémeaux 2020, à Ariane Louis-Seize pour le Prix meilleur scénario assorti d'une bourse **SARTEC** à Longue vue sur le court pour *Comme une comète*, et à Pier-Philippe Chevigny qui remporte le Prix du meilleur scénario, assorti d'une bourse **SARTEC**, à Prends ça court pour son court-métrage *Recrue*.

Aussi, en l'honneur de Janette Bertrand qui a cette année fêté ses 95 ans, nous avons annoncé que notre nouvelle salle de réunion porterait officiellement son nom. À ce sujet, Janette Bertrand a tenu à ce que notre communiqué de presse souligne à quel point cette reconnaissance l'honorait. Rappelons que son mari Jean Lajeunesse siégeait à l'époque au CA de la **SARTEC** (sans jamais avoir tenu le crayon, est-il nécessaire de la rappeler?).

Je tiens aussi à féliciter Michelle Allen, honorée au Gala bénéfique FCTMN. Bravo Michelle, et merci d'avoir fait pleurer tout le monde avec toi une bonne partie de la soirée.


Et finalement, merci Alexandra Stéliski et son équipe d'édition pour la musique des capsules visant à honorer les scénaristes nommés aux Iris et aux Gémeaux. Je ne vous nommerai pas tous les gagnants aux Gémeaux et aux Iris, mais on ne peut passer sous silence le magnifique *Antigone* de Sophie Deraspe, qui s'est mérité le prix du meilleur scénario aux Iris. Un immense bravo. **Pour la liste complète des gagnants Gémeaux et Iris, voir en page 14.**

MENTORAT, FORMATION ET AUTRES ACTIVITÉS

Quoiqu'effectué cette année à distance, le «Mentorat pour la diversité» se poursuit pour une cinquième édition cette année. Isabelle Doré épaula les scénaristes Ayavi Lake et Stéphanie Vallières, Luc Thériault a pris sous son aile bienveillante Tatiana Zinga Botao, et j'ai pour ma part le plaisir de travailler avec Marie-Evelyne Lessard.

Au chapitre de la formation, la **SARTEC** n'a pas chômé nous plus, offrant de nombreux ateliers et classes de maîtres. *Meilleures pratiques entre scénaristes et producteurs*, par Me Mathilde Bourque, *Savoir-faire de scénariste* par Benoit Pelletier ainsi que *Écriture imagée*, donnée par Albéric Aurtenèche. Aussi, *Écriture télé Jeunesse volet 1 et 2* par Marie-France Landry, *Présentation d'un projet: Le Pitch* par Julie Tremblay-Sauvé et *Final Draft II* par Marie-Josée Ouellet.

La **SARTEC** est aussi fière d'avoir participé à la Classe de maître du scénariste et réalisateur Louis Bélanger donnée dans le cadre de CINEMANIA, ainsi qu'à la *Résidence créative 2.0* – offerte par la scénariste Isabelle Pruneau-Brunet au Carrousel de Rimouski.

À contrario, plusieurs autres activités ont malheureusement dû être annulées cette année: le Défi-Impro organisé de concert avec la Fondation des artistes, ainsi que la tournée des écoles secondaires afin d'outiller les jeunes issus des communautés culturelles. Et finalement, notre traditionnelle rencontre avec les guildes membres de l'IAWG, qui devait se tenir à Copenhague cette année, s'est évidemment faite par Zoom. Je vous invite d'ailleurs à lire mon compte-rendu de cette réunion dans les pages qui suivent. 

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Alors que je quitte mes fonctions de président de la **SARTEC**, non sans une certaine nostalgie, c'est à vous que je pense: employés de la **SARTEC**, membres du CA, consœurs et confrères des autres guildes. Pincez-moi quelqu'un! J'ai vraiment eue la chance de croiser des gens aussi intelligents, consciencieux, estimables et dévoués? Vous ne savez pas à quel point combattre à vos côtés pour la reconnaissance du travail des scénaristes du cinéma et de la télévision, des adaptateurs en doublage et des artistes en général, a été un plaisir pour moi. Six ans comme président et quatorze sur le CA, ça passe vite quand on se fait autant de fun.

J'ai tellement de visages en tête. D'abord celui de notre extraordinaire DG Stéphanie Hénault, que j'ai accueillie à la **SARTEC** en 2018. Nos combats contre vents et marées et nos running gags vont me manquer.

Ceux des employé-es permanent-es: Rosilien, Diane, Manon, Pauline, Isabelle, Renée, Souad, Jun-Li, Roxanne, Suzanne, Odette, Angelica, Valérie, Anne-Marie, Marie-Carmel, Fléchelle, Marie-Ève, Roseline, Ariane, Jeannine, Micheline, Mélissa et Vanessa.

Ceux du CA: Sylvie Lussier, Joanne Arseneau, Chantal Cadieux, Marc Grégoire, Martine Pagé, Luc Thériault, Mario Bolduc, Marc Roberge, Marie Vien, Michelle Allen, Michel Duchesne, Marie-Josée Ouellet, Alexandre Auger, Geneviève Lefebvre, Yvan Guay, Huguette Gervais, Louis-Martin Pepperall et Louise Pelletier.

Ceux des associations sœurs: Alexandre Curzi, Mylène Cyr, Sophie Prément, Caroline Fortier, Gabriel Pelletier, Gilles Charland, Dominic Pilon, Jean-Claude Rocheleau, Bernard Arseneau, Sylvie Brousseau, et Pierre Blanchet.


Est-ce que j'oublie quelqu'un? Oui! L'érudit, l'attachant, notre grand manitou en chef pendant 29 ans: Yves Légaré.

Tenir les rênes de la présidence aura été pour moi autant un accident de parcours qu'une prédestination. En juillet 1984, j'avais 10 ans et je jouais avec mon bâton de baseball en plastique dans la cour arrière du 1229 Panet, alors que Jean-Pierre Plante (oui, oui, mon père) présidait un conseil d'administration à l'intérieur. Et alors que je faisais mon entrée dans ce même CA en 2006, c'était alors mon beau-père Marc Grégoire qui en était aux commandes. Qui plus est, ma mère Isabelle Doré a fait partie de ce même CA pendant de nombreuses années. La **SARTEC** dans mon ADN, c'est presque comme un service militaire obligatoire, mais auquel on se consacre avec le plus grand plaisir. Je quitte mon poste dans les tranchées confiant que d'autres soldats vont poursuivre le combat pour la reconnaissance des scénaristes, des adaptateurs et de leur travail.

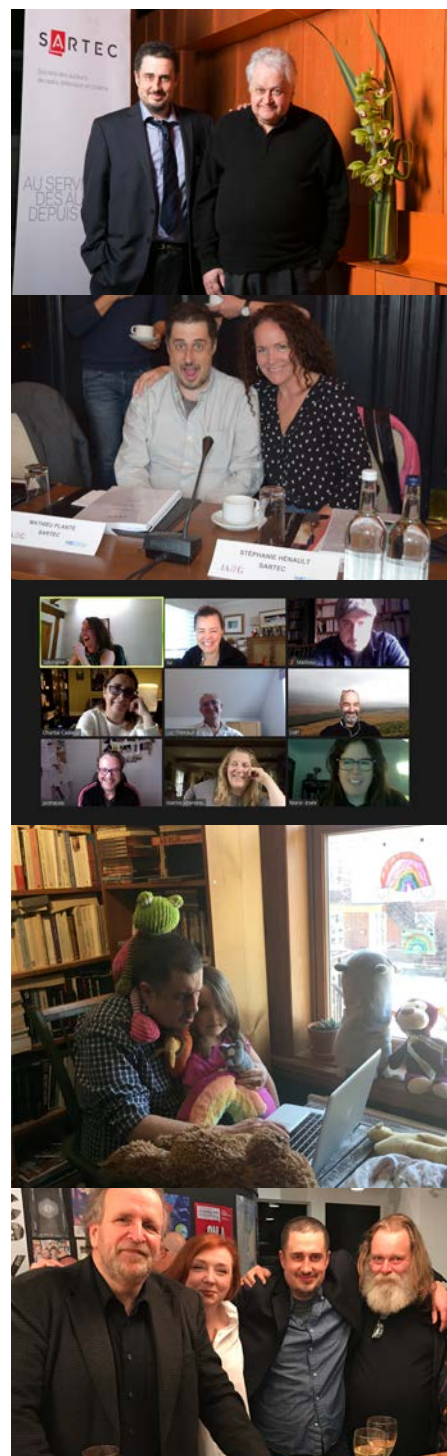
Loin de moi l'idée de me comparer à Barack Obama, mais ce sont les paroles qu'il a tenues en quittant la Maison-Blanche qui décrivent le mieux comment je me sens. «*Je quitte la présidence en réalisant que je commence à peine à comprendre comment ça fonctionne.*»

C'est bien humblement (et très anxieusement) que j'ai accepté le flambeau de la formidablement sympathique Sylvie Lussier en 2014, et c'est maintenant avec confiance en l'avenir que je le remets à la tout aussi merveilleuse Chantal Cadieux. Aucun doute, elle saura faire avancer les dossiers et tisser des liens toujours plus solides avec nos partenaires et amis dans l'industrie. Je lui souhaite d'avoir autant de plaisir que j'en ai eu à vous côtoyer tous.

Et à vous, scénaristes et adaptateurs, membres **SARTEC**, un gros merci. J'ai toujours été accroc aux gens allumés comme vous, des gens qui ont quelque chose à dire. Vous représenter a été un pur bonheur.

Non, je ne suis pas triste. Parce qu'on va se revoir souvent... 

—Mathieu Plante, président sortant





FAITS SAILLANTS

RAPPORT 2019-20 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Avant de débiter mon rapport annuel, j'aimerais remercier chaleureusement Mathieu Plante, notre président sortant, pour avoir servi les auteurs avec conviction et dévouement durant tant d'années et pour m'avoir accueillie si chaleureusement comme directrice générale depuis 2018, toujours avec son incomparable sens de l'humour. Mathieu me manquera au quotidien, mais je sais que l'on se retrouvera souvent.

En complément au rapport du président qu'il vous livre avec éloquence et aux autres rapports de notre revue 2019-20, je vous parlerai du guide sanitaire et de la reprise des tournages en pandémie, de certains contrats qui ne sont pas modèles, de nos négociations collectives et de la défense des crédits et du droit des auteurs qui ont, comme toujours, mobilisé le conseil d'administration, la direction et l'équipe, en plus des services essentiels que nous rendons quotidiennement aux auteurs.

GUIDE SANITAIRE ET REPRISE DES TOURNAGES EN PANDÉMIE

Au nom de la cohérence des textes et du droit moral, la SARTEC est intervenue avec succès afin que le **guide pour la production audiovisuelle** de la CNESST n'autorise pas le producteur à changer le scénario au nom des normes sanitaires avant la reprise des tournages de fiction en juillet. Elle a aussi donné aux auteurs l'occasion de poser directement leurs questions d'écriture à la médecin chef responsable, pour l'Institut national de santé publique (INSPQ), à l'occasion de l'atelier *Scénariser avec la santé publique*. En ce qui a trait aux conditions d'écriture en pandémie, la SARTEC a offert de nombreux conseils sur la rémunération pour les retouches et la réécriture et pour que l'auteur soit consulté lorsque nécessaire au tournage. Enfin, auprès des bailleurs de fonds, nous avons obtenu l'assurance que les fonds et crédits d'impôt additionnels pour tourner en pandémie permettraient de rémunérer le travail des scénaristes et non seulement, par exemple, l'achat d'équipement de protection individuelle.

MODÈLE DE CONTRAT À BANNIR

La SARTEC a fait retirer un inacceptable modèle de contrat des circuits éducatifs. Au nombre de ses hérésies, il stipulait que *l'auteur cédait tous ses droits, ne touchait pas de cachet de production ni de redevance* contrairement au modèle industriellement reconnu qui associe l'auteur au succès économique de son travail en octroyant au producteur non pas une cession, mais des licences. Nous tenons de nouveau à saluer la collaboration de L'inis pour avoir rectifié le tir.

Avec la SODEC, nous avons convié scénaristes et producteurs émergents à l'atelier «**Meilleures pratiques entre scénaristes et producteurs**», amélioré notre modèle de contrat artisanal et rédigé un **guide pour promouvoir le respect des conditions minimales d'écriture et d'acquisition de licences**.

■ NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

DOUBLAGE EN FRANÇAIS | ASSOCIATION NATIONALE DES DOUBLEURS PROFESSIONNELS (ANDP) ET SARTEC

Nous avons renouvelé l'entente **ANDP-SARTEC**, moyennant plusieurs améliorations tarifaires et normatives, à la suite d'une ronde intensive de négociations à l'automne 2019. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour une durée minimale de deux ans, l'engagement des adaptateurs **SARTEC** y a encore été bonifié, au moins 70 % des lignes adaptées annuellement devant faire l'objet de contrats **SARTEC**, et ce, séparément pour la surimpression vocale et pour le synchrone, nouvelle exigence qui sera en vigueur jusqu'à la signature d'une nouvelle entente.

L'ENGAGEMENT
DES ADAPTATEURS
SARTEC A ENCORE
ÉTÉ BONIFIÉ, AU
MOINS 70% DES
LIGNES ADAPTÉES
ANNUELLEMENT
DEVANT FAIRE
L'OBJET DE
CONTRATS SARTEC,
ET CE, SÉPARÉMENT
POUR LA
SURIMPRESSION
VOCALE ET POUR
LE SYNCHRONE.

PROLONGATION DE NOTRE ACCORD CADRE AVEC L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA (ONF)

Notre accord-cadre avec l'ONF a quant à lui été prolongé moyennant une augmentation tarifaire au bénéfice des auteurs.

AQPM-SARTEC POUR LA TÉLÉVISION TRADITIONNELLE ET NUMÉRIQUE

Nos travaux ont été moins fructueux avec l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM). Après une quinzaine de rencontres et le recours à un médiateur dans l'espoir d'accélérer les choses, la **SARTEC** a enfin reçu une réponse normative presque complète de l'AQPM au projet qu'elle avait soumis à l'AQPM en 2019. La réponse globale des producteurs est toutefois encore incomplète et non entièrement chiffrée.

Le comité de négociation de la **SARTEC**, composé de Joanne Arseneau, de Chantal Cadieux, de Luc Dionne, de Marie-Josée Ouellet et de Louis-Martin Pepperall, ainsi que des conseillers juridiques de la **SARTEC**, analyse cette proposition dans le but de bientôt convier nos membres en assemblée.

L'AQPM soumet que la portée de notre entente télévision en vigueur devrait se limiter aux œuvres créées pour des diffuseurs dits traditionnels (à l'exclusion de leurs plateformes numériques comme Tou.TV) alors que, pour la **SARTEC**, l'entente télévision couvre la «télévision» largement définie comme tout procédé, connu et inconnu, permettant la diffusion d'une émission quel que soit le mode ou la formule de paiement (par émission ou par service).

La controverse avec certains producteurs provient d'une lettre d'entente sans admission, caduque depuis août 2020, que l'AQPM et la **SARTEC** avaient signée à titre expérimental pour certaines émissions et œuvres associées qui ne bénéficiaient pas - ou si peu - de financement public. En 2019, la **SARTEC** convenait,

pour une dernière année, à prolonger cette lettre d'entente sans admission pour permettre à l'AQPM et à la SARTEC de renouveler leur entente télévision, mais la réponse des producteurs à l'offre globale des auteurs se fait toujours attendre. Aujourd'hui, la lettre d'entente sans admission est juridiquement inexistante et ne pourra être invoquée à titre de précédent, sauf pour les contrats signés sous son égide, mais l'entente collective télévision demeurera en vigueur tant qu'une nouvelle entente ne sera pas conclue.

DÉFENSE DES CRÉDITS ET DES DROITS DES AUTEURS

Cet automne, nous avons été contraints de déposer des griefs à des producteurs se croyant autorisés à signer avec des auteurs des contrats maison. Nous réclamons des producteurs concernés la signature de contrats SARTEC et le respect de leurs normes pourtant très minimales, sans quoi la chaîne de titre requise pour le financement, la production et la diffusion d'émissions à partir de leurs textes serait incomplète.


Nous avons par ailleurs réuni des conseillers à la scénarisation et des scripts-éditeurs pour documenter leurs tâches et leurs problématiques et leur offrir des solutions, notamment face à la confusion parfois rencontrée sur les rôles de conseillers à la scénarisation, de script-éditeur et de scénaristes.

Côté crédits en cinéma, la norme minimale voulant que la mention du scénariste soit au moins d'égale importance à celle du réalisateur, du générique aux communiqués de presse en passant par la bande-annonce, doit encore quelquefois être rappelée... Quelles sont les mentions acceptables? «Un film écrit par le *nom du scénariste* et réalisé par le *nom du réalisateur*», «un film de *nom du scénariste* et de *nom du réalisateur*».

Lorsqu'une affiche mentionne «un film du réalisateur qui n'est pas son unique scénariste», la SARTEC demande que justice soit faite. Un arbitre est d'ailleurs saisi d'un grief qui sera entendu en février 2021 s'il ne se règle pas par une entente à l'amiable avec la SARTEC et l'auteur concerné.

La SARTEC a également saisi plusieurs autres occasions de valoriser le travail de ses auteurs, notamment pour que la réglementation de Québec Cinéma soit améliorée pour accorder aux scénaristes les Iris auxquels sont éligibles leurs réalisateurs et producteurs.

À la SODEC, félicitons l'auteure Marie-Josée Ouellet qui est la nouvelle représentante des scénaristes au Conseil national du cinéma et de la télévision (CNCT), et ce, à la suite des départs de Sylvie Lussier et de Michelle Allen que nous remercions pour leur implication au CNCT.

En terminant, je tiens aussi à remercier les auteurs membres de notre conseil d'administration et de ses différents comités, notre équipe permanente, nos consultants et nos partenaires pour leur grande collaboration en pandémie comme en rénovation de notre édifice cette année. Alors que les défis personnels de tout et chacun étaient souvent de taille, en plus de nos défis collectifs, les services aux auteurs n'ont jamais été interrompus ni diminués, au contraire, grâce au dévouement et à la grande collaboration de ces êtres d'exception. 

.....

**NOUS AVONS ÉTÉ
CONTRAINS DE DÉPOSER
DES GRIEFS À DES
PRODUCTEURS SE CROYANT
AUTORISÉS À SIGNER
AVEC DES AUTEURS
DES CONTRATS MAISON.
NOUS RÉCLAMONS DES
PRODUCTEURS CONCERNÉS
LA SIGNATURE DE
CONTRATS SARTEC ET
LE RESPECT DE LEURS
NORMES POURTANT TRÈS
MINIMALES, SANS QUOI LA
CHAÎNE DE TITRE REQUISE
POUR LE FINANCEMENT,
LA PRODUCTION ET LA
DIFFUSION D'ÉMISSIONS À
PARTIR DE LEURS TEXTES
SERAIT INCOMPLÈTE.**

.....



LES CHIFFRES

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 11 DÉCEMBRE 2020

Luc Thériault, trésorier de la SARTEC, a présenté à l'assemblée générale du 11 décembre les états financiers vérifiés 2019-2020. Malgré la crise sanitaire, nos finances sont en bon état, comme en témoigne le rapport de nos vérificateurs de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. En voici un résumé.

■ LE FONDS D'ADMINISTRATION

Les revenus¹ du fonds d'administration, qui sert aux dépenses courantes, s'élèvent à **1 176 694\$**, soit **20 741 \$ de plus** que les **1 155 953\$** de l'an dernier, et ce, malgré une diminution des cotisations annuelles, des dépôts de manuscrits, des retenues à la source ainsi que des subventions pour la formation. Nous avons pu avoir recours à de l'aide gouvernementale d'urgence en raison de la pandémie et à une subvention pour rémunérer une employée.

Les dépenses ont été plus importantes que l'an dernier de 54 059\$. Les salaires et les charges sociales ont augmenté principalement parce que des membres de l'équipe ont travaillé plus d'heures, qu'une fonction auparavant rémunérée au poste « honoraires professionnels » est maintenant aux « salaires », et que l'équipe juridique a eu du renfort avec une conseillère juridique additionnelle à contrat. Les dépenses informatiques ont aussi été plus importantes pour permettre le travail à distance en raison de la pandémie.

■ LE FONDS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ

Les revenus de la Caisse sont passés de 3 687 042\$ en 2019 à 3 580 940\$ en 2020, une diminution de 106 102\$. Nous avons déposé moins que l'an dernier dans le REER de nos membres (2 652 803\$ comparativement à 2 751 774\$). Au solde de 928 137\$ s'ajoutent 87 469\$ découlant de nos placements (environ 12 343\$ de plus que l'an dernier) et les 74 295\$ facturés pour le plan familial. Le total s'élève à 1 089 901\$ qui servira à payer les assurances (820 989\$), les honoraires pour les placements (9 823\$) et l'entretien de notre bâtiment (87 874\$), pour un surplus de 171 215\$.

■ LE FONDS D'IMMOBILISATION

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur s'établit désormais 395 252\$.

En conclusion, nos finances sont saines et si nous anticipions un déficit, il s'est avéré moindre que prévu. Au niveau des dépenses spéciales, la rénovation de nos espaces, planifiée de longue date et amorcée en janvier 2020, est maintenant presque complétée. Après avoir, l'an dernier, fait inspecter la structure de notre édifice construit dans les années 1850, mis à jour ses relevés, approuvé les plans imaginés par Inside Studio pour mieux servir les auteurs, choisi l'entrepreneur, obtenu les permis, etc., les choses se sont concrétisées cette année. Nous avons refait salles de bain et cuisine, amélioré notre capacité d'accueil, rafraîchi divers espaces, modernisé les systèmes de chauffage, d'électricité et de câblage informatique, etc. En 2020-21, nous prévoyons investir encore en immobilisation, ainsi qu'en valorisation des auteurs et de leurs droits. Il est d'ailleurs possible que nous investissions dans un ou des audits, une dépense non usuelle, mais qui peut s'avérer nécessaire lorsque des auteurs ont besoin d'être rassurés que les obligations de certains partenaires soient belles et bien respectées.

Enfin, nous ne prévoyons pas, comme par le passé, effectuer de versement de 10 000\$ au Fonds **SARTEC** à même la Caisse de sécurité, notre fonds de secours étant alimenté par d'autres sources, comme vous l'expliquera mon collègue Marc Grégoire. **A**

¹ En y incluant les honoraires d'administration de la Caisse de sécurité



RAPPORT DU FONDS SARTEC

DÉCEMBRE 2020

Le Fonds SARTEC a pour mission de soutenir les auteurs qui écrivent nos œuvres radiophoniques, télévisuelles et cinématographiques, ou adaptent les œuvres d'autres langues pour leur doublage en français, en leur octroyant une aide d'urgence lorsqu'ils vivent une situation difficile.

Les individus pouvant y recourir sont ceux dont la majorité des revenus proviennent ou provenaient de l'exercice de leur métier d'auteur se trouvant dans une situation telle qu'un soutien financier ponctuel s'avère nécessaire.

Créé fin 2012, il est l'un des cinq fonds affiliés à la Fondation des artistes (FDA) qui les administre et remet les reçus de charité pour les dons reçus. Les autres fonds affiliés sont ceux de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) et du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).

Stéphanie Hénault, Nicolas-Alexandre Leblanc, Mathieu Plante, et moi-même, administrateurs du Fonds SARTEC, souhaitons d'abord remercier tous les membres de la **SARTEC** qui, année après année, soutiennent le Fonds SARTEC, notamment au moment du renouvellement de leur ►

.....

**LE SOLDE DU FONDS
S'ÉLÈVE À 138 263 \$ (COMPARATIVEMENT
À 120 954 \$ L'AN DERNIER).
LES DONNÉS REÇUS CETTE ANNÉE
TOTALISENT 10 252 \$.**

.....

cotisation annuelle, par solidarité pour leurs pairs en difficulté, ainsi que l'équipe et le Conseil de la FDA.

Le mandat de Stéphanie sur le Conseil d'administration de la FDA a été renouvelé et elle continuera cette année d'y représenter le Fonds SARTEC.

Cette année, malgré la pandémie, vous avez collectivement contribué à hauteur de **4 185\$**.

ACTIFS DU FONDS SARTEC (CHIFFRES EN DATE DU 31 OCTOBRE 2020)

Selon les derniers chiffres fournis par la FDA, le solde du Fonds s'élève à **138 263\$** (comparativement à **120 954\$** l'an dernier). Les dons reçus cette année totalisent **10 252\$**.

.....
**CETTE ANNÉE,
LES CAISSES DE
GROUPE DESJARDINS
ONT ACCORDÉ UN
DON DE 100 000 \$
À LA FONDATION DES
ARTISTES QUI SERA
RÉPARTIE ENTRE LES
FONDS DE L'APASQ,
DE L'ARRQ, DE LA
GMMQ, DU RAAV,
DE LA SARTEC
ET DE L'UDA.
LE FONDS SARTEC EN
RECEVRA 10 201\$.**
.....


À ces montants se sont ajoutés des revenus de placements de **1 876\$** et un gain sur une cession de placement de **732\$**, auquel on additionne une variation de la plus (moins) value de **8 999\$**. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à **550\$** pour les honoraires de placements. S'y ajoutent les dons ou les prêts accordés à des auteurs en difficulté qui ont été de **4 000\$** cette année.

À ces montants s'ajouteront **4 185\$** (comparativement à **5 965\$** en 2019) de contributions des membres de la **SARTEC** lors du renouvellement de leur adhésion annuelle le don d'un autre individu.

Cette année, les **caisses de groupe Desjardins** ont accordé un don de **100 000\$** à la Fondation des artistes qui sera répartie entre les fonds de l'APASQ, de l'ARRQ, de la GMMQ, du RAAV, de la SARTEC et de l'UDA. Le fonds SARTEC en recevra **10 201\$**.

Le conseil d'administration de la **SARTEC** n'a donc pas jugé nécessaire de verser au Fonds SARTEC les **10 000\$** versés durant quelques années à même la Caisse de sécurité de la SARTEC.

DÉFI IMPRO DE LA FDA

L'édition 2020 du DÉFI IMPRO devait avoir lieu le mardi 5 mai à la Tohu et il a malheureusement été annulé en raison des mesures sanitaires en lien avec la pandémie. Nous remercions néanmoins François Picard de MERCER pour avoir fait un don de **2 000\$** au Fonds SARTEC malgré le report de l'événement. 

■ Offrir un don au profit du Fonds SARTEC.

.....

Vous pouvez offrir un don au profit du Fonds SARTEC, en ligne en [cliquant ici](#) ou lors de votre renouvellement de cotisation.

Pour toute question sur le Fonds SARTEC, n'hésitez à communiquer avec la SARTEC.

PRIX JACQUES-MARCOTTE DU MEILLEUR SCÉNARIO



Naomi Fontaine et Myriam Verreault remportent le tout premier Prix Jacques-Marcotte du meilleur scénario




Marie-Christine Cojocar de la Caisse Desjardins de la Culture et Stéphanie Hénault de la SARTEC, fièrement accompagnées des quatre enfants de l'auteur feu Jacques Marcotte. Au centre: Catherine, Léopoldine, Laurence et Émile Marcotte.

Les auteures Naomi Fontaine et Myriam Verreault ont remporté en mars 2020 le Prix Jacques-Marcotte du meilleur scénario pour leur film *Kuessipan*, inspiré du roman de Naomi Fontaine. Avec ce prix, les lauréates se voyaient aussi remettre une Bourse Caisse Desjardins de la Culture — SARTEC de 5000\$.

Choisi comme le meilleur scénario par un jury de pairs (Nicole Bélanger, Jacques Drolet et Marie Vien), *Kuessipan* se démarque par sa grande poésie, sa sensibilité et l'authenticité de ses personnages.

La SARTEC félicite les autres finalistes pour ce prix: Judith Baribeau et Jeanne Leblanc (*Les nôtres*), Anne Émond (*Jeune Juliette*), Marie-Christine Lê-Huu (*Jouliks*), et Guillaume Vigneault, Guillaume De Fontenay et Jean Barbe (*Sympathie pour le diable*). Le jury n'a pas eu la tâche facile pour déterminer finalistes et grand gagnant parmi tous les longs métrages de fiction francophone programmés à la 30^e édition du Rendez-vous Québec Cinéma.

Les enfants de l'auteur feu Jacques Marcotte étaient présents à la remise du prix, émus et si heureux d'honorer la mémoire du grand scénariste qu'était leur père à l'occasion de ce nouveau prix. Rappelons que Jacques Marcotte a écrit ou coécrit plusieurs œuvres marquantes de notre cinématographie, tels *Bar Salon*, *L'eau chaude*, *l'eau frotte*, *Au clair de la lune*, *Une histoire inventée*, *Le vent du Wyoming*, *J'aime j'aime pas* et *L'Âge de braise*. De plus, les scénaristes qu'il a conseillés sont nombreux à saluer son legs. 




M^{me} Bertrand lors de la remise de la Bourse

35^e GALA DES PRIX GÉMEAUX

Bourse SARTEC - Caisse Desjardins de la Culture aux 35^e Prix Gémeaux

C'est à Guillaume Lambert, auteur de *L'âge adulte*, que Janette Bertrand a remis, le 20 septembre, la 3^e Bourse SARTEC - Caisse Desjardins de la Culture de 4 000\$ pour le meilleur texte d'une série numérique. Toutes nos félicitations!

Bravo également aux autres auteurs finalistes: Michel Duchesne et Éric Piccoli (*Écrivain public 3*), Jean-Philippe Baril Guérard (*Faux départs*), Sarah-Maude Beauchesne (*Fourchette 2*), ainsi que Benoit Lach et Vincent Lafortune (*Juste nous deux*). 



© JUSTINE LATOUR

Guillaume Lambert

GALA BÉNÉFICE FCTMN 2020


BRAVO MICHELLE!

Lors du Gala bénéfice virtuel de Femmes du Cinéma, de la Télévision et des Médias Numériques (FCTMN) le 2 décembre, l'auteure Michelle Allen a grandement été honorée.

Sa sensibilité, sa passion, sa résilience, sa créativité et son œuvre remarquables ont été soulignées par de vibrants témoignages de la comédienne Anick Lemay, du producteur André Dupuy, de l'auteure Marie-Josée Ouellet (avec son chat Gédéon), du producteur François Rozon, de l'auteure Sylvie Lussier et de la professionnelle de la diffusion Dominique Burns, entre autres.

Après une formation en médecine, au Conservatoire d'art dramatique et une maîtrise en Études Littéraires, Michelle Allen travaillait comme comédienne et metteur en scène au théâtre avant de se tourner vers l'écriture.

Elle écrit plusieurs pièces de théâtre avant d'écrire à la télévision et au cinéma. Au fil des ans, on lui doit les textes de plusieurs centaines d'heures de télévision de fiction, que ce soit en solo ou en équipe. Elle reçoit plusieurs honneurs et récompenses pour les séries *Lobby*, *Diva*, *Tribu.com*, *Au nom de la loi*, *L'Or*, *Le 7e Round*, *Destinée*, *Vertige*, *L'Échappée* et *Fugueuse*, qui lui valent aussi de nombreuses nominations notamment aux Gémeaux.

Michelle Allen initie aussi plusieurs séries documentaires dont *Un tueur si proche*. Elle est aussi à l'origine du long métrage documentaire *Dans l'ombre des Shafia*. Depuis plusieurs années, elle s'engage dans la transmission de son art et dans la protection et la reconnaissance du métier de scénariste. Elle a d'ailleurs notamment siégé au Conseil d'administration de la SARTEC. 



© DAVID OSPINA

**BRAVO
MICHELLE ALLEN
POUR TON TALENT
ET TON INESTIMABLE
CONTRIBUTION
AU RAYONNEMENT
DE NOTRE CULTURE**

Fugueuse | L'Échappée | Pour Sara | Vertige
| Destinées | Le 7^e Round | La ligne brisée |
Au nom de la loi | L'Or | Tribu.com | Délirium
| Une voix en or | Diva | Lobby | Mort en service |
Lien fatal | Dans l'ombre des Shafia | Un tueur
si proche | Victor Lessard | L'Or et le Papier II
| D'amour et d'amitié | Tandem | Graffiti

SARTEC

Société des auteurs
de radio, télévision et cinéma

NOS HISTOIRES FONT LE SUCCÈS DE NOS ÉCRANS

NOS MEMBRES À L'HONNEUR

■ JANVIER

ORDRE DU CANADA

Le 28 décembre 2019, le scénariste, réalisateur et comédien **Xavier Dolan** a été nommé **Membre de l'Ordre du Canada**, alors que **Marcel Sabourin**, scénariste et comédien, a été élevé au rang d'**Officiers**, le deuxième titre le plus prestigieux.

■ FÉVRIER

70^e BERLINALE

François Létourneau, *C'est comme ça que je t'aime!*
Programme Berlinale Serie

ATELIER GRAND NORD

La 17^e édition de l'Atelier Grand Nord a rassemblé des professionnels du milieu du cinéma de la francophonie autour du scénario de long métrage de fiction en français. Félicitations aux scénaristes et consultants québécois présents: **Bachir Bensaddek**, **Geneviève Dulude-De Celles**, **Alexandre Franchi**, **Simon Lavoie**, **Sophie Dupuis** et **Catherine Léger**

■ MARS

PRENDS ÇA COURT

Pier-Philippe Chevigny, *Recrue*
Prix du meilleur scénario assorti d'une bourse de 1000\$ de la SARTEC. *Recrue* sera également dans la course du meilleur court métrage de fiction aux Oscars.

Naomi Fontaine et Myriam Verreault, *Kuessipan*
Prix Jacques-Marcotte du meilleur scénario (voir page 11)

■ MAI

PRIX DE LA RELÈVE DE L'ALLIANCE MÉDIAS JEUNESSE

Erika Mathieu a commencé sa carrière en participant à la série *Cochon dingue* qui a remporté 12 prix Gémeaux. En 2019, sa première série de fiction, *Nomades*, a remporté plusieurs prix Gémeaux.

Sa plume se démarque par sa délicatesse et sa capacité à aborder certains sujets délicats avec maturité. Son travail acharné, son écoute, l'appréciation de ses pairs et son dévouement la propulseront assurément très loin

PRIX ÉCRANS CANADIENS

Sophie Deraspe, *Antigone*
Prix du meilleur film

Émile Gaudreault, *Menteur*
Prix Écran d'Or (le long métrage ayant enregistré les meilleures recettes au guichet dans l'ensemble du pays)

PRIX NUMIX

Mara Joly, *La maison des folles*
Websérie – Fiction

Érika Mathieu et Julie Roy, *Nomades*
Jeunesse et famille - Websérie

■ JUIN

GALA QUÉBEC CINÉMA

Sophie Deraspe, *Antigone*
Prix Iris 2020 du meilleur scénario et meilleur film

Louise Archambault, *Il pleuvait des oiseaux*
Prix Iris 2020 du prix du Public

Xavier Dolan, *Matthias & Maxime*
Prix Iris 2020 du film s'étant le plus illustré à l'extérieur du Québec

BANFF WORLD MEDIA FESTIVAL

Suzie Bouchard, **Lelouis Courchesne**, **Kadidja Haïdara**, **Simon Laroche**, **Emma Toussaint-Léveillé**, **Alex Veilleux** et **Vincent Bolduc** (script-éditeur), *Mammouth 2019*
Meilleur projet Francophone (Rockies Francophone Prize)

73^e FESTIVAL DE CANNES

Pascal Plante, *Nadia Butterfly*
Sélection officielle

THE INTERNATIONAL FORMAT AWARDS (LONDRES)

Jacques Drolet et Jean-François Asselin, *Plan B* saison 2
Meilleur scénario (Best Scripted Format)

■ JUILLET

T.O WEB FEST (TORONTO)

Michel Duchesne et Éric Piccoli, *Écrivain public 3*
Meilleure série dramatique (Best Drama)

■ AOÛT

FESTIVAL DU FILM CANADIEN DE DIEPPE

Naomi Fontaine et Myriam Verreault, *Kuessipan*,
Prix du Public

Louise Archambault, *Il pleuvait des oiseaux*,
Grand Prix du Jury

MOLODIST KYIV INTERNATIONAL FILM FESTIVAL (UKRAINE)

Naomi Fontaine et Myriam Verreault, *Kuessipan*,
Grand prix de la compétition internationale

Marie-Josée Ouellet a été nommée membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) de la SODEC. Le CNCT a notamment pour fonction de conseiller la SODEC sur ses projets de programmes d'aide financière et pour ses plans d'activités. Il a également pour fonction de conseiller la ministre concernant l'application de la Loi sur le cinéma (chapitre C-18.1).

■ SEPTEMBRE

DOCFEST DE L'ISLE-AUX-COUDRES

58 ans après *Pour la suite du monde*, **Fernand Dansereau** retournait à l'Isle-aux-Coudres, en septembre, comme invité d'honneur au DOCFest.

MELBOURNE WEBFEST: INTERNATIONAL WEB SERIES FESTIVAL

Guillaume Lambert, *L'âge adulte*
Meilleur scénario et de la meilleure série de comédie

Mara Joly, *La maison des folles*
Meilleure série dramatique

GALA DES PRIX GÉMEAUX

François Létourneau, *C'est comme ça que je t'aime*
Meilleur texte: série dramatique

Luc Dionne, *District 31*

Meilleur texte : série dramatique annuelle

Isabelle Langlois, *Lâcher-prise 4*

Meilleur texte : comédie

Marc Brunet, *Like-moi! 5*

Meilleur texte : Humour

Vincent Bolduc, **Lelouis Courchesne**,

Simon Laroche, **Judith Lussier**, **Emma**

Toussaint-Léveillé, **Alex Veilleux**,

Mammoth 2019

Meilleur texte : Jeunesse

Éric Godin, **Béatrice Lepage**, **Guy A.**

Lepage, *Bébéatrice 2*

Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : comédie

Guillaume Lambert, *L'âge adulte 3*

Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique

Bourse SARTEC-Caisse

de la Culture (voir page 12)

FESTIVAL DE CINÉMA DE LA VILLE DE QUÉBEC (FCVQ)

Catherine Léger, *La déesse des mouches à feu*

Le Grand Prix de la Compétition - Long Métrage

■ OCTOBRE

CARROUSEL INTERNATIONAL DU FILM DE RIMOUSKI / RÉSIDENCE CRÉATIVE 2.0

La SARTEC était fière de soutenir financièrement cette résidence en scénarisation offerte par la scénariste **Isabelle Pruneau-Brunet** dans le cadre de cette 37^e édition.

BUFFALO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL BIFF 2020

Michel Duchesne et **Éric Piccoli**,

Écrivain public 3

Meilleure série dramatique (Best Drama)

CANNES SERIES 2020

Sarah Pellerin, *Claire et les vieux*

Meilleure série courte

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE VANCOUVER

Kim O'Bomsawin, *Je m'appelle humain*

Meilleur documentaire canadien

CLASSE DE MAÎTRE DE PHILIPPE FALARDEAU

Dans le cadre du Festival du Nouveau Cinéma, le scénariste et réalisateur se confiait sur sa carrière et sa vision de l'industrie cinématographique. Lorsque Philippe Falardeau n'écrit pas l'œuvre qu'il dirige, jamais, dit-il, il ne changerait le scénario sans son auteur : « *Tu dois respecter l'esprit et l'âme du travail de quelqu'un d'autre et ça, c'est très très important. (...) Tu as des choix à faire [en tant que réalisateur], mais tu dois respecter ce que le scénario dit et ce que le scénario est (...) Je vais réaliser une série écrite par Florence Longpré [et Suzie Bouchard], et il ne me passera pas par la tête d'écrire des scènes ou des dialogues sans elles.* »

■ NOVEMBRE

PRIX RECONNAISSANCE DE LA FACULTÉ DES ARTS (UQAM)

L'auteure **Danielle Trottier** a été honorée pour sa carrière étonnante, son engagement professionnel, l'impact de ses réalisations dans la communauté et leur rayonnement. Les Prix Reconnaissance de l'Université du Québec à Montréal sont décernés annuellement à sept diplômés.

ORDRE DES ARTS ET LETTRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le scénariste et réalisateur **Louis Bélanger** est nommé Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres de la République française.

CLASSE DE MAÎTRE DE LOUIS BÉLANGER

Interrogé par Cinémania lors d'un grand entretien inédit rendu possible grâce à la participation financière de la SARTEC, le scénariste et réalisateur se confiait sur sa manière de travailler. « *Je fais lire mes scénarios aux producteurs, mais aussi aux musiciens et aux monteurs, pour qu'ils commencent à s'imprégner de l'imaginaire du film (...) J'ai un rapport totalement intuitif par rapport au cinéma. Un des plaisirs dans ma scénarisation, [...] c'est des discussions, des dialogues. J'aime ça quand le dialogue fait rire, bouscule, fait pleurer. Je crois au verbe.* »

LONGUE VUE SUR LE COURT

Ariane Louis Seize, *Comme une comète*

Meilleur scénario assorti d'une bourse de 1000\$ de la SARTEC

Chloé Cinq-Mars, *La coupure*

Meilleur court-métrage francophone

NYC WEB FEST

Michel Duchesne et **Éric Piccoli**,

Écrivain public 3

Meilleure série Web

Zoé Pelchat, *Dominos 2*

Meilleure dramatique

LONDON SHORT SERIES FESTIVAL

Guillaume Lambert, *L'âge adulte 3*

Meilleur scénario

WEBFEST BERLIN

Nicolas Krief, **Patrick Bilodeau** et

Maxime Pouliot, *Les fleuristes*

Grand prix du Jury de la meilleure série

■ DÉCEMBRE

Félicitations Michelle Allen, honorée lors du Gala bénéfique de FCTMN (voir page 13)

NOMINATION ACCT

L'auteure **Danielle Trottier** a été réélue administratrice du conseil de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision - Québec.

NOS ŒUVRES DE SÉRIE À L'ÉTRANGER

Adaptation en France

Fabienne Larouche, *30 vies*

Adaptation en Belgique flamande

Jacques Drolet et **Jean-François Asselin**, *Plan B*

Version originale avec sous-titres anglais, États-Unis

Gilles Desjardins, *Les pays d'en haut*

Vous avez un honneur à partager ?

Communiquer avec nous à sartec@sartec.qc.ca



HOMMAGE DE LA SACD ET DE LA SARTEC À L'AUTEURE

DIANE CAILHIER

C'est avec une grande tristesse que la SACD et la SARTEC apprenait le décès de Diane Cailhier, le 5 février 2020, à l'âge de 73 ans. Membre du comité des auteurs de la SACD depuis 2002, elle avait aussi siégé au conseil d'administration de la SARTEC et participé aux longues négociations de la première entente collective encadrant les conditions minimales d'écriture d'œuvres cinématographiques (aujourd'hui, l'entente SARTEC-AQPM cinéma).

■ Nos disparus 2020

Diane Cailhier
05-02-2020

Andrée Thibault
16-04-2020


Michel Dumont
13-08-2020

Michel Mongeau
11-11-2020

Yves Taschereau
10-10-2020

La SARTEC et la SACD doivent beaucoup à cette militante d'exception. Pour Joanne Arseneau, vice-présidente de la SARTEC, «la contribution de Diane Cailhier au respect du travail des scénaristes est un de ses legs importants.» Pour Luc Dionne, président du comité des auteurs de la SACD, «elle a milité avec succès pour que l'auteur du scénario soit associé à la vie économique de son œuvre.»

Après sa maîtrise en littérature et en cinéma à l'Université de Montréal, Diane Cailhier scénarise *La Piastre*, premier long-métrage suivi de *Des amis pour la vie*, *Une nuit à l'école* et *Le Jardin d'Anna*, qui remportent plusieurs honneurs ici et à l'étranger. Elle participe à l'écriture de nombreuses séries télévisées, dont *Les Intrépides*, *Zap*, *Les grands procès* et *Deux Frères*, avant d'écrire *Chartrand et Simonne* (Gémeaux, meilleure série dramatique). Elle coécrit plusieurs documentaires avec Alain Chartrand dont *Un homme de parole* et *Une vie comme rivière* (finaliste, Prix Génie). En 2005, son adaptation du roman de Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, connaît un autre grand succès. En 2013, elle écrit *Lac Mystère*, inspiré du roman de Andrée A. Michaud, *Mirror Lake*. En 2019, elle écrit toujours, cette fois en collaboration avec Patrick Lowe et Alain Chartrand, *Pianissimo*, et aborde le genre fantastique avec son nouveau projet de long-métrage, *Lélia*. Conseillère à la scénarisation, elle collabore au travail de nombreux scénaristes.

Chaque fois que la SACD et la SARTEC créent des comités, elle se montre généreuse de son temps pour améliorer le sort de ses collègues auxquels elle voue un immense respect. Elle participe à des panels, des jurys, des comités de sélection, d'action culturelle et d'étude sur la rémunération, sans oublier le jumelage de scénaristes de la relève avec des scénaristes professionnels au Programme d'aide aux jeunes créateurs (SODEC). Elle représente aussi ses pairs au Conseil national du cinéma et de la production audiovisuelle de la SODEC. 



IAWG À COPENHAGEN?

Si le coconut virus ne s'était amouraché d'un pangolin, les guildes membres de l'IAWG (International Affiliation of Writers Guilds) se seraient regroupées à Copenhague cette année, où devait aussi avoir lieu la cinquième conférence des scénaristes (WCOS5). Inutile de vous dire que la conférence a été annulée et que c'est virtuellement que nous avons discuté avec nos amis de l'IAWG. Seul point positif: cette exemption de frais de voyage a permis à ma vice-présidente Joane Arseneau et à notre future présidente Chantal Cadieux de participer aux riches discussions.

On m'a souvent posé la question, même au sein de notre CA: ça sert à quoi exactement, l'IAWG? À apprendre des stratégies et astuces des autres guildes pour faire avancer la cause de nos membres. La SARTEC est depuis plus de trente ans membre de cette affiliation qui regroupe à ce jour près d'une quinzaine de pays membres, dont la France, l'Inde, l'Angleterre, l'Irlande, Israël, l'Espagne et l'Afrique du Sud. Nous avons cette année abordé plusieurs sujets, notamment ce que nous pouvons faire pour mettre au pas les GAFAM. Nous étions fiers à ce sujet d'annoncer la bonne nouvelle du dépôt du projet de Loi sur les amendements à la loi sur la radiodiffusion, qui proposait enfin de mettre à contribution ces géants du web. Ce grand combat, auquel a participé le SARTEC avec d'autres associations et coalitions, arrive enfin à un aboutissement qui augure bien pour la suite des choses.

.....

**C'EST AU CHAPITRE DE LA
NÉGOCIATION DE NOTRE ENTENTE TÉLÉ
ET MÉDIAS NUMÉRIQUES AVEC L'AQPM
QUE CETTE RENCONTRE NOUS
A ÉTÉ LE PLUS UTILE.**

.....

C'est par ailleurs au chapitre de la négociation de notre entente télé et médias numériques avec l'AQPM que cette rencontre virtuelle nous a été le plus utile, et les deux guildes américaines, New York (WGAE) et Los Angeles (WGAW), ont été à ce sujet de précieux conseils. Tout comme nous la WGAE a mis sur pied cette année un comité élargi pour établir la liste des priorités des négociations. Leurs ambitions font écho aux nôtres. La WGAE fait des pieds et des mains pour couvrir les podcasts, et a même réussi à signer une entente avec la CBSN, une première avec un service de nouvelles en ligne. La WGAE a aussi tenu à s'assurer que les scénaristes travaillant dans des *Writers Rooms* et ceux qui œuvrent dans les salles de nouvelles (oui, la guildes de la Côte Est représente aussi des journalistes) ►

soient adéquatement protégés. Certains producteurs se refusant à accepter des demandes pourtant raisonnables (majorations de cachets, versements dans les assurances, etc.), les membres de la **WGAE** ont voté plusieurs journées de grève. Cette volonté d'aller jusqu'au bout a finalement convaincu les producteurs de bouger.

Mais c'est la **WGAW** qui nous a le plus éclairés au sujet de nos présentes négociations, principalement en ce qui a trait à cette fameuse proposition de l'**AQPM** de créer une nouvelle catégorie de scénaristes de la relève les astreignant à des conditions moins favorables. Ces auteurs débutants seraient alors sur un inconfortable siège éjectable et pourraient perdre leurs droits dans l'éventualité d'une rupture de contrat. Sur cette question, la **WGAW** s'est inscrite en faux en éliminant la réduction de 25 % pour les auteurs écrivant leur premier scénario en cinéma, et n'ayant jamais été préalablement sous contrat. En télé, ces nouveaux étaient jusqu'à récemment payés de 20 % à 40 % moins cher pour les premières quatorze semaines de travail. Un retour dans la bonne direction qui nous réconforte dans notre désir de ne jamais accepter de suivre le chemin offert par l'**AQPM**.

Penser que je ne voyagerai plus avec la belle gang de l'**IAWG** me fait évidemment un pincement au cœur. La première fois que je les ai rencontrés, c'était à Montréal en 2007, bien avant de devenir président. J'ai par la suite accompagné notre délégation à New York (2011), Barcelone (2012), Toronto (2013) et Varsovie (2014). Puis comme président à Tel-Aviv (2015), Paris (2016), Los Angeles (2017), Berlin (2018) et Londres (2019).

Il serait difficile de vous cacher à quel point j'ai pris plaisir à voyager avec ces joyeux drilles, à apprendre de leurs bons coups et à partager leurs frustrations. Jamais je n'oublierai ces folles virées avec *Bob Schneider* (musée de l'Holocauste de Jérusalem, quartier musulman de Berlin), ces soirées trop bien arrosées avec les Irlandais *Thomas MacLaughlin* et *David Kavanagh*, mon séjour chez *Gail Renard* dans Putney à Londres, ces rafraichissantes *Tequila Sunrise* au Clifton's Republic avec *Alex Manneville* à Los Angeles, et tous ces soupers où la guilde de New York ne m'a jamais même permis de zieuter la facture.

Bien que les réunions de jour soient essentielles, c'est vraiment en soirée que les idées se partagent à l'**IAWG**. C'est souvent en prenant un dernier *night cap* dans le bar de l'hôtel que les échanges les plus instructifs se déroulent, qu'on découvre en détail les problèmes, mais aussi les faits anecdotiques, de tout un chacun. Qu'est-ce qu'on a pu s'amuser. Ça va vraiment me manquer. Mais ce qui me console, c'est que mes amis viendront probablement à Montréal dans deux ans. J'aurai alors la chance de leur faire visiter le Mile-End pour leur prouver une fois pour toutes que les *Bagels* et le *Smoke meat* de Montréal sont les meilleurs au monde. **A**

.....

**C'EST LA WGAW
QUI NOUS A LE PLUS
ÉCLAIRÉS AU SUJET
DE NOS PRÉSENTES
NÉGOCIATIONS,
PRINCIPALEMENT EN CE
QUI A TRAIT À CETTE
FAMEUSE PROPOSITION
DE L'AQPM DE CRÉER
UNE NOUVELLE
CATÉGORIE DE
SCÉNARISTES DE
LA RELÈVE LES
ASTREIGNANT À DES
CONDITIONS MOINS
FAVORABLES.**

.....

FORMATION 2019-2020

En mars 2020, lorsque la SARTEC présentait son offre de formation continue et de mentorat 2020-2021 à ses membres, rien ne laissait présager que nous vivrions une telle année de défis pandémiques où les mots «présentiel» et «virtuel» prendraient tant de place.

En respectant les mesures sanitaires imposées par la Santé publique, les formations prévues au calendrier ont pu être dispensées à plein rendement. Ce sont plus de 80 auteurs qui ont bénéficié des conseils et de l'expertise des formateurs pour améliorer leur compétence et leur niveau d'employabilité (obtention de contrats, réseautage et reconnaissance).

Merci à **Marie-France Landry** (Écriture Télé Jeunesse volet 1 - 14h), **Benoit Pelletier** (Savoir-faire de scénariste - 3h), **Julie Tremblay-Sauvé** (La présentation d'un projet: Le pitch - 21h) et **Marie-Josée Ouellet** (Final Draft 11 - 7h) pour leur savoir-faire, leur disponibilité et leur grande générosité.

Ces formations n'auraient pu être offertes sans l'appui financier de **Service Québec** et de **Compétence Culture, comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture**.

■ MENTORAT DIVERSITÉ

Pour une cinquième année, la SARTEC a offert son **programme de mentorat pour les auteurs issus de la diversité**. Mis sur pieds en 2016 par notre président sortant Mathieu Plante, ce programme est sous l'égide du **Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques** et est possible grâce à l'aide financière de la **Société Radio-Canada** (SRC). Félicitations aux quatre auteures sélectionnées

qui bénéficieront de l'encadrement et des conseils de scénariste expérimenté: Tatiana Zinga Botao (conseiller: **Luc Thériault**), Ayavi Lake et Stéphanie Vallières (conseillère: **Isabelle Doré**) et Marie-Evelyne Lessard (conseiller: **Mathieu Plante**).

■ ATELIERS OFFERTS - MEILLEURES PRATIQUES ENTRE SCÉNARISTES ET PRODUCTEURS

Dans le cadre du festival international de courts métrages du Sud-Ouest de Montréal «Longue vue sur le court» qui avait lieu en novembre, la SARTEC a offert l'atelier virtuel «Meilleures pratiques entre scénaristes et producteurs» ayant pour objectif de mieux outiller les scénaristes émergents à négocier. La formation avait également été offerte à l'occasion de **Cours écrire ton court**.



■ COURS ÉCRIRE TON COURT

Depuis plusieurs années, la SARTEC (en partenariat avec la SODEC, Rendez-vous Québec Cinéma, Festival Regard et L'Inis) offre l'activité de formation «**Cours écrire ton court**». Pendant **2 mois, cinq scénaristes francophones émergents** sont encadrés par des conseillers à la scénarisation chevronnés, jusqu'à l'écriture d'une version finale de leur projet de court métrage. Les participants reçoivent également une formation sur mesure.

Le gagnant cette année du Grand prix **Cours écrire ton court**, est **Frank Tremblay** pour son scénario *Les monstres*. Il remporte également le prix SARTEC, d'une valeur de 1 000\$, qui récompense le meilleur scénario francophone.

La SARTEC remercie les conseillers à la scénarisation qui ont guidé les finalistes: **Chloé Cinq-Mars, Marc Bisailon, Sophie Goyette, Benoit Guichard et Sarah Lévesque**.

Merci également à **Isabelle Doré** qui était responsable du jumelage des finalistes et conseillers à la scénarisation ainsi qu'à **Alexandre Auger**, représentant la SARTEC sur le jury final.

Cette activité de formation est offerte grâce à l'appui financier de **Service Québec** et de **Compétence Culture, comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture**.

■ IMPORTANTE ÉTUDE SUR LES BESOINS DE FORMATION CONTINUE DU SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL

La SARTEC s'est aussi impliquée au Comité de la mutuelle de formation de **L'Inis** afin que les formations offertes répondent aussi aux besoins de ses membres. En 2020, la SARTEC a collaboré à la réalisation de l'étude des besoins en formation continue du secteur de l'audiovisuel en sollicitant ses membres lors d'un sondage au printemps et à l'automne 2020.



alliée
des artistes

moteur
de l'économie culturelle

tremplin
des organismes et
des entrepreneurs

**caisse de
la culture**
 Desjardins

la culture en tête et
les artistes à coeur